L'ABEILLE.

IMPRIMÉE TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 7 Mai 1828.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Manufactures domestiques—Améliorations internes

ELECTEURS D'ETAT.

JAMES VILLERE—De St. Bernard,
A. LEBLANC—De l'Assomption,
C. BUSHNEL—D'Est Baton-Rouge,
N. DECLOUET—De St. Martin,
E. MORRIS—Natchitoches.

Une assemblée des amis de l'Administration a eu lieu Lundi soir au café de la Bourse. Le bulletin suivant pour la Législature d'Etat a été adopté à l'unanimité; et il a été résolu qu'il serait recommandé respectueusement aux électeurs de la Ville et de la Paroisse d'Orléans.

G. A. Waggaman,
Charles Maurian,
Pierre Landreaux,
Jacques H. Shepherd,
Martin Duralde,
D. F. Burthe,
Antoine Ducros.

☞ Une lettre de la Havane annonce la mort de M. Robertson, l'aéronaute, si avantageusement connu dans cette ville par ses talens variés et ses qualités aimables. Après une ascension et des expériences physiques couronnées du plus brillant succès, M. Robertson était sur le point de s'embarquer, lorsqu'un noble Havanais le pria d'égayer par ses amusans sortilèges une soirée qu'il se proposait de donner au beau monde de la capitale. M. Robertson se rendit à ses instances, et cette complaisance lui coûta la vie. Atteint de la fièvre jaune, au bout de trois jours il n'était plus.

Nouvelles Politiques.

Extraits du Journal du Commerce de Paris.

La Gazette de France annonce ce soir avec apparat que M. de la Bourdonnaye a été appelé hier chez le roi et est resté près d'une heure avec S. M.

Nous dirons tout simplement qu'aujourd'hui le roi a reçu en audience particulière M. Royer-Collard, président de la chambre des députés.

PARIS, 3 Mars.

M. Xavier Burgos est arrivé avant-hier à Paris. On le dit chargé d'une mission du gouvernement espagnol. Le général Michel Alava, qui habitait Tours depuis 1823, est arrivé le même jour à Paris.

M. Cunha, secrétaire de la légation brésilienne à Londres, et nommé chargé d'affaires à Paris, a été présenté en cette qualité au ministre des affaires étrangères.

Une société d'actionnaires Français a dernièrement adressé une demande au grand duc de Bade, afin d'obtenir de ce souverain l'autorisation de construire un canal de jonction entre le Rhin et le Danube.

Le Courrier des Pays-Bas publie une consultation pour les Osage, d'où il résulte que ces étrangers voudraient retourner dans leur pays, et que leur conducteur craint à tout moment qu'ils ne s'échappent.

VIENNE, 16 février.

Des lettres de commerce de Corfou du 1er février annoncent que M. de Ribeaupierre y est arrivé le 25 janvier, et est reparti le 28 pour Ancône. M. Stratford-Canning est également parti le 30 Janvier de Corfou pour Ancône.

On mande de Malte le 15 Janvier que l'escadre russe va partir pour stationner devant Corfou.

On lit dans l'Observateur autrichien quelques détails sur la persécution des Arméniens à Constantinople. Les chrétiens d'Arménie, qui depuis le 16e siècle sont séparés de l'église latine et de l'église grecque, on quatre patriarches dont le chef, prenant le titre de catholique, réside dans un couvent à quelques lieues d'Erivan; deux autres habitent l'Asie mineure, et le quatrième la province aujourd'hui russe de Schirwan. Ces patriarches ont sous leurs ordres des archevêques et des évêques. L'un des archevêques est chef de la commune ou paroisse de Constantinople, et porte le titre de patriarche. Dans le 18e. siècle plusieurs communes semblables se sont établies en Europe et en Asie, et se sont réunies volontairement à l'église romaine, sans acte public, et ont reconnu le pape et les principaux dogmes du catholicisme, en conservant une partie de leur ancien rituel. Ces Arméniens unis sont fort nombreux dans les provinces turques, et leur chef-lieu est Angora dans l'Asie mineure. La Porte n'a jamais reconnu officiellement leur liaison avec la cour de Rome et ne leur a accordé aucune église particulière, les considérant comme tous les autres Arméniens placés sous la surveillance du patriarche de Constantinople. Cependant ils jouissaient d'une grande liberté, qui fut cependant menacée en 1781 et 1819, parce qu'un patriarche ennemi des Arméniens unis les avait desservis auprès du gouvernement. Mais, l'année dernière, la province d'Erivan, habitée par le patriarche suprême, étant devenue propriété de la Russie, la Porte fut informée qu'un grand nombre d'Arméniens émigraient des provinces turques, et se plaçaient sous la protection de leur patriarche. Dans l'état de défiance où se trouvait le grand seigneur, cette nouvelle aura bien pu l'aigrir contre les Arméniens unis. En conséquence, il demanda au patriarche de Constantinople s'il pouvait répondre de la fidélité des siens, et celui-ci ne voulut pas répondre pour les Arméniens unis à l'église de Rome. Alors le grand seigneur ordonna que tous ceux de cette communion, sans distinction d'âge ni de sexe, qui étaient venus d'Angora depuis quelques années, eussent à retourner en Asie dans le délai de douze jours. En même tems le patriarche les assembla et les engagea au nom du sultan à abjurer leur hérésie. Ils reçurent de plus l'ordre de quitter immédiatement le quartier de Pera et de venir habiter auprès de leurs co-religionnaires non-réunis. Les ministres chrétiens ayant fait des représentations au gouvernement contre cette mesure, il leur fut répondu que la Porte l'avait prise pour des motifs politiques, et qu'elle n'avait aucun rapport avec la religion.

HAVRE, 5 Mars.

Nous avons annoncé hier que le brick le Lancier, qui avait porté M. le consul Drovetti à Alexandrie, est de retour à Toulon. Il a escorté jusqu'à ce port un convoi de 15 navires de commerce chargés de productions égyptiennes, pour le compte de diverses maisons françaises. Après la bataille de Navarin, ces maisons avaient écrit au Pacha pour réclamer sa protection en faveur de leurs propriétés. Le Lancier a apporté en réponse une lettre du ministre du Pacha, Boghor Joussouf; elle est tout-à-fait rassurante. Le ministre fait à ces négocians la promesse que, de même que le commerce n'a pas été troublé jusqu'à présent, il n'y sera pas porté plus de gêne par la suite, et que les relations avec les négocians étrangers seront toujours respectées. Lorsque Boghor Joussouf avait fait part des craintes des négocians au Pacha, celui-ci avait répondu: "Il ne me connaissent donc pas!"

Cette lettre est datée d'Alexandrie, le 15 Janvier. A cette époque, on connaissait à la cour du Pacha et dans le commerce le manifeste du grand seigneur, et les mesures rigoureuses qui l'avaient suivi.

Une autre lettre d'Alexandrie assure que le Sultan a confié au Pacha d'Egypte le commandement de toutes les troupes en Asie, et lui a donné en même temps le gouvernement de la Syrie, qu'il désirait depuis long-temps. Le nombre des troupes qu'on doit rassembler en Asie, est de plus de 200,000 hommes; celles d'Europe doivent égaler ce nombre.

NAPLES, 11 Février.

On s'occupe toujours à Dasamicciola de déblayer les décombres des bâtimens qu'a fait écrouler le dernier tremblement de terre; on en retire un grand nombre de cadavres: une enfant de sept ans appelée Concetta Morgera a seule donné quelques signes de vie; on lui a prodigué aussitôt les soins qu'exigeait son état. Elle est restée ensevelie et privée de nourriture quatre jours entiers; on n'est parvenu à la sauver qu'en la faisant manger avec une prudente gradation: elle est maintenant hors de danger. Le plus grand ordre règne dans ces travaux; l'argent et les objets de prix sont remis avec exactitude au syndic de Casamicciola.

Nous accueillons avec d'autant plus d'empressement la lettre ci-après, que nous savons maintenant qu'elle concerne l'un des plus braves colonels de l'armée, et l'un des membres de la chambre des députés les plus franchement dévoués à la monarchie constitutionnelle:

A Mr. le Rédacteur du Constitutionnel.

PARIS, 16 Février 1828.

Monsieur,

Vous avez rendu compte d'un reproche grave adressé par Mgr. le Dauphin à un chef de corps, membre de la chambre des députés. Ce colonel est mon collègue. J'espère que vous voudrez bien publier aussi que S. A. R. l'a admis à lui donner des explications dont elle a été pleinement satisfaite, et qu'elle l'a traité avec une bienveillance qui lui a prouvé combien il avait eu raison d'en appeler au prince lui-même.

Il ne restera de ce fait que l'éclatante manifestation des sentimens du Dauphin de France et de sa sollicitude pour l'armée. Les Français auront une nouvelle assurance que leurs droits, tels qu'ils sont garantis par la charte, seront religieusement respectés, et que chaque soldat pourra se dire avec une encourageante certitude: "qu'il porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France."

Recevez, &c. GRAVIER, député du départ. des Basses-Alpes.

FEUILLETON.

☞ Quelques plaintes nous ont été adressées sur l'état des banquettes dans certains quartiers de la ville; il n'est que trop évident que ces réclamations sont fondées. Mais dans les circonstances actuelles, lorsque les élémens et les juges combinés font une guerre à outrance à la corporation, n'y aurait il pas une rigueur excessive à blâmer le Conseil de Ville des légères défectuosités qu'on peut remarquer dans l'Administration? Soyons plus généreux: ce pauvre Conseil a déjà bien assez d'ennemis, et la persévérance courageuse avec laquelle il défend la majesté des lois et les privilèges de ses commettans, mérite de leur part plus que de l'indulgence. Qu'on veuille bien se rappeler que les revenus de la corporation sont saisis, et que nos pères conscrits ne sont plus que des mineurs qui eux-mêmes réclament contre l'arbitraire et l'oppression. Et où en serions-nous, grand Dieu! si la main de dame justice n'eût été jusqu'à un certain point paralysée par la résistance éclairée et les mesures patriotiques de la majorité. Sans l'autorisation donnée au comité de finances et au Maire de faire les transactions pécuniaires indispensables aux besoins journaliers de la ville, la garde licenciée, les reverbères éteints, les employés congédiés, la cessation de toute police, l'émancipation de toute espèce de crimes, l'inquiétude et la consternation publique, et pour comble de maux, le retour forcé au service des gardes-ilets! Certes, voilà bien d'autres sujets de plaintes que la malpropreté ou l'absence de quelques banquettes. Concitoyens, soyez justes! reconnaissez que si vos bottes sont sales, les consciences de vos représentans sont nettes; et si dans la très-sale Espagne on donne le titre d'héroïque et d'illustre à des municipalités imperceptibles, reconnaissez que les Aldermen de la bonne et importante cité d'Orléans n'ont point démérité de leurs commettans.

(Communiqué.)

Applaudir à la voix charmante de Mme. Milon; encourager les talens naissans d'un jeune et laborieux artiste; prêter une oreille attentive aux sons mélodieux de Rossini; se pamer de rire aux scènes comiques de l'inimitable Molière—voilà ce que se dispose de faire une foule innombrable d'amateurs du bon goût, demain, au théâtre d'Orléans. Il serait en effet trop pénible de manquer une soirée qui promet tant de jouissances. Le temps a été malheureusement contraire, la semaine dernière, aux deux artistes, qui ont eu de la *perte* dans leur *bénéfice*; il sera sans doute plus favorable à Mme. Milon et M. Edouard, car

.....le ciel sans nuage
Promet *à ces acteurs* un jour exempt d'orage.

NOUVELLES DES THEATRES—*Paris.*

Forcés d'être brefs, nous dirons sans préambule que, parmi les pièces destinées à égayer le carnaval, une seule a complètement rempli son but, c'est celle de l'Odéon; elle a pour titre les Ephémères, tragi-comédie en trois actes avec prologue et épilogue. L'idée en est originale et comique; afin de plaire à la fois aux classiques et aux romantiques, le directeur d'un théâtre de départemens s'abandonne aux conseils d'un célèbre docteur allemand qui le magnétise lui et sa maîtresse, c'est-à-dire qu'il les endort tous les deux, dans l'espoir de leur procurer quelques rêves flatteurs qu'on pourra mettre en scène. En effet, les dormeurs se trouvent transportés dans le pays des Ephémères; là on ne vit qu'un seul jour; le temps y court si vite qu'en vingt-quatre heures on voit le jour, on grandit, on se marie, on a des enfans, on parcourt toutes les phases de la vie et on meurt de vieillesse. Il arrive, dans cette contrée inconnue jusques là, des aventures fort extraordinaires à l'impressario; il épouse la reine du pays, veuve depuis deux heures; il monte sur le trône et en est renversé par ses enfans; après quoi il se réveille et il épouse sa maîtresse.

Il est fâcheux que la fin ne soit pas aussi gaie que le commencement, et que la pièce finisse, comme on dit, en queue de souris. Mais la première partie est si piquante, si bouffonne, qu'après avoir fait rire jusqu'aux larmes, elle a déterminé un succès qui durera sûrement une partie du carême. Cette excellente et spirituelle plaisanterie est due à M. Picard et à un collaborateur qui a gardé l'anonyme.

DES LARMES.

On appelle ainsi ces gouttes d'eau limpide et un peu salée que certaines affections physiques ou morales font couler des yeux de l'homme.

Les larmes sont quelquefois âcres jusqu'à l'amertume: telles étaient celles que l'apôtre répandit au chant du coq; à la troisième fois qu'il entendit le chant de cet oiseau, il pleura amèrement, *flevit amare*, dit le texte sacré; et il y avait lieu, il venait de renier le meilleur des maîtres. Judas, qui l'avait trahi, ne pleura pas, lui: les larmes n'appartiennent qu'au repentir.

A quoi tient cette rapidité des larmes? De quelle nature est le produit chimique qui les assaisonne? Est-elle la même dans les pleurs des petits enfans et des grandes personnes, dans ceux des dames et des messieurs? Il serait possible qu'en dernière analyse les larmes d'une petite maîtresse et de celles d'une servante donnassent le même résultat, et qu'on ne pût en extraire définitivement que ce *muriate* vulgairement appelé sel de cuisine. Sous certains rapports, rien ne ressemble tant à une femme qu'une femme; il est désolant d'être obligé d'en convenir.

Il est des yeux qui pleurent plus abondamment que d'autres. A quoi cela tient il? Est-ce que l'opération qui produit les larmes se fait en eux avec plus de facilité? est-ce parce que le *sac lacrymal* contient chez eux une plus grande quantité de larmes toutes prêtes, et qu'il ne faut, pour pleurer, que tourner un robinet?

Voilà bien des questions faites pour occuper les savans de boudoir. On ferait un gros volume de ce qui peut encore se dire sur tel ou tel point qu'on croit être traité à fond.

C'est une grande puissance que celle des larmes. Il est si difficile de ne pas pleurer quand on voit pleurer! Aussi que d'efforts les avocats, les poëtes, les amans, les comédiens, se donnent-ils pour faire pleurer sur leurs faits et gestes bien des gens qui ne font qu'en rire.

Les larmes obtiennent ce qu'on refuse au raisonnement. Parler de sa douleur n'est rien, la prouver c'est tout. Les larmes de la famille de Citron produisent sur le cœur de M. Perrin Dandin une émotion que n'avait pu opérer toute l'éloquence de maître l'Intimé. Nous sommes des Dandins tous tant que nous sommes.

La douleur n'est pas la seule affection qui nous arrache des larmes. On pleure de joie et de tendresse; exemple:

Le loup déjà se forme une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.
LA FONT., *livr. V, fabl. I.*

On pleure aussi d'admiration:

Le grand Condé pleurait aux vers du grand
[Corneille.
VOLT., *le Russe à Paris.*

Un héros, au fait, peut pleurer sans déroger. Avant le grand Condé, Achille avait versé des larmes qu'Homère n'a pas dédaigné de recueillir. Virgile tient note aussi des larmes du pieux Enée; mais le pieux Enée ne pleure-t-il pas un peu trop? Le prix des larmes est en raison de leur rareté; la facilité à les répandre caractérise plutôt la faiblesse que la sensibilité. La pitié que provoque leur abondance n'est pas de nature à flatter l'amour-propre, et doit être à charge à ceux qui semblent la solliciter.

L'homme n'est pas le seul animal qui pleure. Le cerf, le crocodile, ont aussi le don des larmes: l'un en s'attendrissant sur lui même et pour apitoyer la meute qui le déchire, et c'est de bonne foi; l'autre pour attendrir autrui et subjuguer la proie qu'il convoite.

Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Zélia Passement, Bordeaux, P H Clamagéran
Navire John Marsh, Esken, Liverpool. B Boot et co.
Navire Hazard, Chase, Providence, Bowers, Osborn et Bowers.
Navire New-Orleans, Cole New-York Foster et Hutton.
Brick Majestec, Hoodgson, Liverpool, J Hagan et co.
Brick Statira, Thomas, Gibraltar, G E Russell et Berstow.
Brick Forest; Forte, Charleston, capt.
Brick Diamond, Jenkins, N.-York, Gottschalk et Reimers.
Brick Henrico, Freeman, Boston, W W Caldwell.
Brick Forrest, Bates, Campêche, capt.
Brick Isabella, Haris, Philadelphie, S C et R Bell
Brick Havre, Pierce, Providence, J Waterman
Brick Congress, Wadlegh, Boston, capitaine
Goël. Amelia, Rasche, Pensacole, capitaine
Coël. Pomona, Prieto, St. Juan, B Rouny

Arrivés.

Bateau à vapeur Caledonia, de Louisville, avec 62 boucauds tabac, 116 barils jambons, 6 bls graise à W S Gilman; 11 boucauds tabac à Wallace et Pope; 15 do à Emerson et co; 40 esclaves; —25 passagers.

Bateau de remorque Favorite, du Détour des Anglais, avec le navire Washington, qu'il a laissé au dessous de la ville, et le navire Hewes, Spear, de Boston.

Bateau de remorque Hercule, s Holland, de la Balize, ayant mis en mer les navires America et Concordia.

Bateau à vapeur Opeloussas, Lafontaine, des Opeloussas, avec 35 bls coton à M Little à bord; 4 do. à Toledano et Gaillard; 7 bls cuir à J Raddin à bord—15 pas.

Une berge des Attakapas, avec 157 bls coton à ordre.

Parti hier soir, le remorqueur Grampus, pour la Balize, avec le navire New Orleans, Cole, pour N York; et le brick Isabella, Harris, pour Philadelphie, à la remorque.

Entrés.

Navire Washington, Robinson, N-York, sur lest.
Navire Hewes, Spear, Boston, avec 200 barriques de chaux au capitaine.

GRAND

Feu d'Artifice,

Place de la Nlle.-Orléans, près du Panorama.

MR. JOHN ADAMS a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de cette ville que

AUJOURD'HUI MERCREDI 7 MAI,

Il tirera un GRAND FEU D'ARTIFICE.

Les pièces choisies pour cette soirée sont nouvelles à deux exceptions près, et il ose croire qu'on n'a jamais offert au public de ce nouvel hémisphère une fête pareille, tant pour la description des pièces que pour leur nombre. Pour les détails voyez les affiches du jour.

Prix d'entrée $1, moitié prix pour les enfans; gens de couleur 50 cts.

On pourra se procurer des billets d'entrée à la Bourse de Mr. Hewlett, au magasin de livres de M. Boimare, et sur les lieux.

Un changement important a eu lieu dans l'arrangement des sièges depuis la dernière fois, toute la façade de bancs en amphithéatre contigue au Panorama est exclusivement reservée pour les blancs. Les gens de couleur auront la complaisance de se présenter pour entrer à la porte du côté du Bassin.

Une bonne musique est engagée pour la soirée.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures, et on commencera à 8. 7 mai

COUR DES PREUVES.—Jeudi 5 Juin 1828, j'exposerai en vente au café de la nouvelle bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu A. Marigny Dauterive, un Terrain situé au faubourg Lacourse, rue Lacourse, entre les rues Religieuse et St. Jean Baptiste, désigné par le No. 11 de lilet No. 2; un lot de terre situé dans la paroisse Lafayette, du côté est du bayou Queue de la Tortue; ayant 40 arpens de face sur 40 arpens de profondeur, borné des deux côtés par les terres des Etats-Unis.

Conditions.—Le terrain faubourg Lacourse, six et 12 mois; et le lot de terre paroisse Lafayette à 1 an de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
7 Mai CHAS. BLACHE, Dép. Rég.

DEMANDE d'emploi—Une personne arrivant d'Italie, parlant passablement l'Anglais et le Français, desirerait se placer comme commis. On produira de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de *l'Abeille*. 6 mai

A VENDRE à très-bas prix—Chaises du Nord, fines et communes.

On peut les voir, en s'adressant à l'entrepôt rue Bourbon, No. — entre les rues d'Orléans et St. Pierre. 1er. mai

Vente volontaire de meubles.

MME. Bellanger partant pour France, vend à l'amiable dès à présent son mobilier, et fera un encan Lundi 5 Mai, à 4 heures, de ce qui restera à son domicile rue Marigny No. 141. 30 Av.

Ventes Publiques.

PAR G. W. BOYD.

IL sera vendu Jeudi 8 Mai 1828, à 3 heures après midi, encoignure St. Anne et Condé, *un théatre mécanique* exécuté par les premiers artistes français: ce théâtre sera vendu tel qu'il se comporte au moment de la vente et sans réclamation.

Le vendeur pour une faible retribution le montera et en montrera les moyens d'exécution.

5 mai.

PAR BAUDUC & DOMINGON.

IL sera vendu Jeudi le 15 Mai courant à midi à la bourse d'Hawlet. Une certaine

ETENDUE DE TERRE située dans la paroisse de West-Féliciana à environ 3 milles Sud Est de St. Francisville et contenant deux mille arpens de superficie ou environ, bornée au Sud par des terres appartenantes à Mr. Robin Delogny; à l'Est par des terres de Mr. Johnson; au Nord par des terres appartenantes à Mr. Alexander et à l'Ouest par quatre portions de terre appartenantes à MM. Henry Ludeling ou ayant cause, Sosthène Allain, Villeneuve Leblanc et Augustin Leblanc.

CONDITIONS:

Un cinquième comptant et les quatre autres cinquièmes en quatre termes égaux au 1er. Avril de chacune des années 1829, 1830, 1831 et 1832. L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers notaire public, aux frais des acquéreurs.

3 mai.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI 8 MAI 1828.

Au bénéfice de Mde. Milon et Mr. Edouard.

La première Représentation de

MR. POURCEAUGNAC,

Opéra nouveau en 3 actes, musique du célèbre Rossini

Suivi de la première Représentation du

SIEGE DU CLOCHER

Mélodrame comique en trois actes.

Incessament,—La première représentation de J. A. CHATTE METAMORPHOSE'E EN FEMME, vaudeville nouveau en un acte, de Scribe; les *Inconveniens de la Diligence*, ou *Mr. Bonnaventure*, six tableaux vaudeville dans le même cadre; par MM. Théaulon, Dartois et Francis; et LE SOURD, *ou l'Auberge pleine*, comédie de Desforges, remise en un acte et avec des changemens.

REÇUS par les navires Sapphire du Havre, et Dewitt Clinton de New-York,

Circassienne, Bouracan, Coutil, Cotonade croisée } Pour Pantalons.
Guingam, Madras, Mouchoirs demi-deuil.—A vendre chez

AUGUSTE BIJOTAT,
30 avril 188 rue Toulouse

AVIS AU PUBLIC—Ayant été induit en erreur à l'égard de Mr. Charles E. D'aresbourg je m'empresse, d'après les informations que j'ai eues, de redresser mon tort.

2 Mai PRE. GUYOT.

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir:

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, soudes
Bougies et canulles en gaume élastique
Pilulliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens
Baume de copahue inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

FOIN—70 ballots foin du nord, récemment reçu et à vendre par.

24 nov J. P. AYSON

Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orleans,

—Présent l'hon. James Pitot.

Dans la cause de Tricou et autres *contre* Dominique Rouquette, débiteur insolvable.

SUR motion de MM. E. Mazureau et D. Seghers, avocats des syndics des creanciers dudit failli, et sur le dépôt fait au greffe d'un tableau de distribution de fonds appartenant à la masse; il est ordonné par la cour que les créanciers dudit Dominique Rouquette et tous autres y intéressés, aient à déduire Samedi le 17 Mai 1828, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas confirmé et homologué, les fonds distribués en conséquence, et les syndics déchargés de leurs fonctions.

Je certifie ce que dessus.

1er. mai *J. Ollié*, dép. greffier

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

LE soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours au coin des rues Conti et de la Levée, No. 43, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au payement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence.

Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveller, sous les peines énoncées ci-dessus.

6 mai. LOUIS ALLEE.

CAFE' de la Havane.—15 Sacs Cafe fin vert, reçus par la goëlett Escambia, et à vendre par J. P. PAYSON